

SOMMAIRE

<i>Avant-propos – Au sujet de la collection « Paroles d'élus »</i>	p. 3
Présentation de l'ouvrage « <i>pour une Europe innovante</i> »	
Introduction : pourquoi un ouvrage intitulé « <i>pour une Europe innovante</i> » ?	p. 4
- Quelle est l'ambition de cet ouvrage ?	
- Comment se procurer l'ouvrage ?	
- Comment ont été sélectionnées les initiatives présentées dans l'ouvrage ?	
Pourquoi un partenariat entre l'AMF, l'AdCF, l'AMGVF, l'APVF, la FMVM et France Télécom-Orange ?	p. 7
Interview croisée des partenaires	p. 14
Présentation de deux initiatives significatives	
Musée virtuel de l'Insurrection de Varsovie, comprendre et vivre l'histoire polonaise en numérique	p. 17
Télé-santé à Trikala (Grèce), pour une prise en charge à domicile des patients atteints de maladies chroniques	p. 19
Regard d'expert	
Les territoires européens face à l'enjeu de l'économie de la connaissance	p. 21
Annexes	
Cartes de présentation des initiatives innovantes en France et ailleurs en Europe, présentées dans l'ouvrage	p. 25
Contacts presse	p. 27

Avant-propos - Au sujet de la collection « Paroles d'élus »...

« **Paroles d'élus** » s'enrichit cette année d'un nouveau titre « **pour une Europe innovante** », **tome 4 d'une collection qui a vu le jour en 2005**, avec la parution d'un premier ouvrage intitulé « **pour des territoires ruraux innovants** ». Le fil conducteur de cette collection, tout au long de ces quatre années, reste **la force du témoignage des élus locaux**, porteur d'un projet s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), mis en œuvre sur et pour leur territoire au bénéfice de chacun : citoyens, entreprises, collectivité elle-même.

Encouragés par l'accueil enthousiaste réservé par les élus locaux, chaque année, à « Paroles d'élus » et conscients que les TIC peuvent aujourd'hui faire partie intégrante des stratégies territoriales déployées par les collectivités dans tous les domaines de l'action publique, **les partenaires de la collection - associations nationales d'élus et France Télécom-Orange - ont souhaité inscrire dans la durée leur démarche de valorisation des pratiques et usages des TIC par les territoires**. La diffusion gratuite des ouvrages par chacun des partenaires, dans la limite des exemplaires disponibles, contribue au succès de « Paroles d'élus » auprès des représentants des collectivités territoriales, les élus et leurs plus proches collaborateurs comme les cadres territoriaux et les membres de leur cabinet.

La richesse et la diversité des témoignages font de cette collection, **une référence. Plus de 300 initiatives territoriales** valorisées dans les quatre ouvrages composant cette collection. C'est une véritable base de données, mise à la disposition des territoires, qui est ainsi constituée. Autant d'initiatives reproductibles, réalisées pour la moitié d'entre elles en partenariat avec France Télécom-Orange.

L'ambition des partenaires n'a fait que croître avec le temps (ils étaient 3 en 2005, ils sont aujourd'hui 6). En 2005, 42 initiatives étaient présentées dans l'ouvrage, contre 61 dans l'édition de 2006 « pour une France innovante », 90 dans l'édition 2007 intitulée « une France innovante », et plus de 100 cette année réunies dans « pour une Europe innovante ».

Au fil des ans, des **constantes** sont à noter, comme le soin de laisser la **parole aux élus locaux** dans la présentation de leur projet, la volonté de faire **œuvre pédagogique** par une présentation didactique et valorisante des bonnes pratiques territoriales, la place accordée à une **iconographie recherchée** pour incarner les territoires, le choix de **6 thématiques récurrentes** qui couvrent l'ensemble du spectre de l'action publique locale : développement économique, gestion interne de la collectivité, santé et social, services au public, tourisme et culture et éducation, toutes illustrées par des initiatives s'appuyant sur les TIC.

Si l'esprit de la collection et son ambition première sont demeurés intacts, « Paroles d'élus » a aussi connu **quelques évolutions**. Une **nouvelle rubrique** a vu le jour, en effet, en 2007, reconduite cette année, proposant un retour d'expérience sur quelques projets décrits dans les ouvrages précédents, des **paroles d'experts sur les TIC et territoires** ont aussi trouvé une tribune au sein de l'ouvrage. Parmi ces nouveautés, l'une d'entre elles connaît une forme d'aboutissement cette année avec « pour une Europe innovante ». **L'ouverture européenne**, en germe dès les premiers ouvrages (4 initiatives hors de France décrites en 2005 et 3 en 2006) se concrétise pleinement en 2008, année marquée par la présidence française de l'Union européenne, sous l'égide de laquelle la parution du tome 4 de « Paroles d'élus » se place.

- Présentation de l'ouvrage « *pour une Europe innovante* » -

Introduction

C'est dans un contexte singulier que s'inscrit la parution du tome 4 de la collection « *Paroles d'élus* » intitulé « *pour une Europe innovante* ». La volonté des partenaires de l'ouvrage « d'éclairer » les élus locaux sur la pertinence de l'utilisation des TIC dans tous les domaines de l'action publique prend tout son sens au regard du cadre récent, propre à la France, d'une nouvelle mandature, marquée par deux tendances de fond, qui elles caractérisent la plupart des pays européens : la maîtrise des dépenses publiques et la nécessité d'intégrer la dimension développement durable dès la conception et dans la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Ces deux enjeux s'imposent aujourd'hui aux élus locaux français, et plus généralement européens, et semblent pouvoir être relevés en partie grâce à l'utilisation généralisée des TIC ainsi qu'aux usages innovants qui en découlent. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, qualifie les réseaux de communication de « *systèmes nerveux de nos sociétés* » dans son avant-propos paru dans l'ouvrage, permettant autant d'innovations qui se traduisent concrètement par de nouveaux services et usages mis à la disposition de tous : citoyens, entreprises, territoires eux-mêmes.

A l'image des projets présentés dans « *pour une Europe innovante* » et portés par les élus locaux au bénéfice de tous, c'est aux institutions publiques locales européennes (collectivités françaises et territoires européens) et à leurs représentants, à se saisir des multiples opportunités offertes par les TIC afin d'élargir la gamme et la qualité des services rendus aux publics (citoyens, entreprises, touristes...), tout en améliorant l'efficacité et la proximité de l'action publique locale. Ce sont in fine, les territoires qui s'en trouvent valorisés et leur pouvoir d'attraction renforcé, dans un contexte de compétitivité accrue entre eux, tant à l'échelle nationale, qu'européenne.

C'est ce que donne à voir et à méditer la lecture de « ***pour une Europe innovante*** », ouvrage qui rassemble **107 initiatives TIC, menées par des collectivités de France métropolitaine et d'outre-mer et par des territoires de 10 autres pays européens** (Portugal, Espagne, Italie, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Slovaquie, Pologne, Lituanie et Finlande), **pour 16 d'entre elles**.

Le tome 4 de la collection « *Paroles d'élus* » est le fruit d'une volonté commune, celle des partenaires de vouloir, cette année, repousser les frontières de la société numérique en construction, aux portes de l'Europe. **L'ouverture européenne** permet de croiser les regards des élus locaux français avec ceux de leurs homologues européens. Confrontés aux mêmes préoccupations concrètes : comment renforcer l'attractivité du territoire, accompagner la prise en charge du vieillissement de la population, lutter contre la désertification des territoires ou assurer le dynamisme économique local... les réponses apportées tiennent assurément compte des différences culturelles.

Les projets présentés sont soit des **expérimentations en cours**, soit des **projets aboutis**. Environ la moitié de ces initiatives a été réalisée en partenariat avec France Télécom-Orange. Ce sont toujours des **projets à forte valeur ajoutée** en termes de solutions, de services et d'usages innovants menés dans tous les domaines de l'action publique :

- **développement économique : 14 projets**
- **gestion interne de la collectivité : 11 initiatives**
- **santé et social : 12 projets**
- **services au public : 36 initiatives**
- **tourisme et culture : 14 projets**
- **éducation : 17 initiatives**
- **3 projets** (1 français et 2 issus d'autres pays européens) **illustrant la rubrique « Pour aller plus loin ».**

La rubrique « **Retour sur expérience** » s'attache à mesurer, pour la seconde année consécutive, comment sont perçus et utilisés dans le temps, les solutions et services innovants s'appuyant sur les TIC, mis en place par les collectivités depuis quelques années. Ces projets ont fait l'objet d'une présentation dans les ouvrages précédents de la collection « *Paroles d'élus* » et sont « revisités ». Cette fois, la parole n'est pas donnée aux élus à l'initiative du projet, mais plutôt aux **acteurs-utilisateurs** qui ont vu leur quotidien simplifié voire bouleversé par ces outils et services numériques. « *pour une Europe innovante* » présente ainsi **11 retours sur expérience**.

« *pour une Europe innovante* » est fidèle à l'esprit de la collection « *Paroles d'élus* ». C'est un hommage rendu aux élus locaux et à leurs collaborateurs, visionnaires quant au devenir de leur territoire, audacieux dans les choix qui engagent la collectivité et ses habitants, tout en restant pragmatiques dans la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Comment se procurer l'ouvrage ?

L'ouvrage est mis gratuitement à la disposition des collectivités intéressées, qui en font la demande auprès du partenaire de son choix, dans la limite des exemplaires disponibles.

Quelle est l'ambition de cet ouvrage ?

Les initiatives décrites ont **valeur d'exemple** pour tous ceux qui s'interrogent sur la faisabilité et la viabilité de ce type de projet.

La démarche repose sur deux notions essentielles : **profiter de l'expérience** des uns et **valoriser le caractère reproductible** de chacun de ces projets auprès de tous (toutes réserve et nuance précisées sur la notion reproductibilité d'un territoire à un autre).

Il s'agit de **sensibiliser élus et décideurs locaux** à la pertinence de telles démarches pour ceux qui n'en seraient pas encore convaincus, d'**éveiller un peu plus la curiosité** de ceux qui s'y intéressent déjà et de partager **de nouvelles idées** avec ceux, de plus en plus nombreux, qui sont véritablement engagés dans l'aventure numérique.

Comment ont été sélectionnées les initiatives et les « Retours sur expérience » présentés dans l'ouvrage ?

Toutes les **initiatives issues de France métropolitaine et d'outre-mer**, présentes dans l'ouvrage « *pour une Europe innovante* », ont été sélectionnées, d'un commun accord, par les six partenaires, selon une méthodologie simple, fondée sur les critères suivants :

- projets innovants aboutis ou en cours d'expérimentation,
- projets reproductibles,
- projets à forte valeur ajoutée en termes de services et de nouveaux usages,

dans un souci scrupuleux de respect de l'équilibre géographique et politique des projets choisis. Il s'agit de donner à voir le visage d'une France métropolitaine et d'outre-mer numérique, représentative de la diversité et de la richesse des pratiques territoriales.

Les **projets des voisins européens de la France**, ont fait, quant à eux, l'objet d'une sélection rigoureuse basée sur la recherche d'une certaine représentativité géographique et territoriale. Ainsi, ces initiatives sont issues d'Europe du sud, d'Europe centrale et d'Europe du nord, tandis que les territoires, porteurs de projet, sont autant des territoires ruraux, rurbains, qu'urbains.

Le parti pris des partenaires a été de procéder à une sélection ambitieuse et exigeante, qui s'attache au caractère innovant des projets. Sur la base de ce critère, la pertinence des initiatives et la diversité de la nature des territoires valorisés ont présidé aux choix définitifs. Sur 80 projets identifiés initialement par l'ensemble des partenaires, seuls 16 d'entre eux ont été retenus cette année. Ils sont à l'image d'une certaine réalité numérique européenne qui illustre parfaitement la « révolution numérique silencieuse » en marche, partout en Europe .

En termes de **méthodologie**, tous les porteurs de projet ont reçu le même **questionnaire** comportant une vingtaine de questions portant sur :

- la présentation synthétique du projet,
- la description du contexte local,
- les enjeux du projet,
- la conduite du projet,
- le contenu du projet,
- les moyens engagés,
- le bilan (lorsque ce dernier est possible) et les perspectives envisagées à court et moyen termes.

Un **partenariat naturel, renouvelé** cette année, entre **l'AMF, l'AdCF, l'AMGVF, l'APVF, la FMVM et France Télécom-Orange**, s'est constitué pour tenter de dresser le portrait d'une Europe innovante en mouvement, dont de nombreux territoires misent sur les TIC pour construire leur avenir.

Pourquoi un partenariat renouvelé entre l'AMF, l'AdCF, l'AMGVF, l'APVF, la FMVM et France Télécom-Orange ?

Association des maires de France (AMF)

Fondée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1933, l'Association des maires de France réunit aujourd'hui près de **36 000 adhérents**. L'AMF assure deux missions principales. Elle est une **force de proposition et de représentation** de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, à ce titre elle intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics partout où se joue l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement. Parallèlement, l'AMF assure une fonction de **conseil, d'information et d'aide à la décision pour ses adhérents**. Les services de l'AMF sont mobilisés pour exercer un suivi et une analyse de l'actualité législative et réglementaire, ils effectuent un travail d'expertise permettant de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents d'EPCI.

Dans le cadre de la **Maison européenne des pouvoirs locaux à Bruxelles**, l'AMF relaie désormais les préoccupations et défend les intérêts des maires sur les dossiers européens.

« Cela fait maintenant trois années que l'Association des maires de France participe au projet 'Paroles d'élus'. Nous avons pu mesurer le chemin parcouru par les communes pour s'approprier les réseaux et les usages offerts par les technologies de l'information et de la communication. Aujourd'hui c'est au niveau européen que tout devra se jouer pour que les collectivités intègrent l'économie de la connaissance ».



Jacques PELISSARD
Président de l'Association des maires de France

Assemblée des Communautés de France (AdCF)

Fédération nationale des élus intercommunaux, l'AdCF représente, informe, conseille et accompagne depuis 1989 les communautés de toutes catégories, de la communauté de communes à la communauté urbaine. Forte de **plus d'un millier d'adhérents** (155 communautés urbaines et d'agglomération, 885 communautés de communes), l'AdCF assure depuis ses origines, la promotion de l'intercommunalité de projet et de services, fondée sur la « mutualisation » des compétences et des moyens des communes. De fait, elle a activement préparé et soutenu la loi Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 qui a donné naissance aux communautés de communes ; puis, en 1999, la loi « Chevènement » qui a créé les communautés d'agglomérations et simplifié le droit de l'intercommunalité. Elle milite actuellement pour une évolution profonde des cadres politiques et juridiques qui régissent l'intercommunalité.

Dans son rôle de veille législative et de proposition, l'AdCF s'appuie sur un conseil d'administration composé de 24 membres et un conseil d'orientation de 60 membres, ainsi que sur des commissions thématiques permanentes ou *ad hoc* qui contribuent à la préparation des positions de l'association.

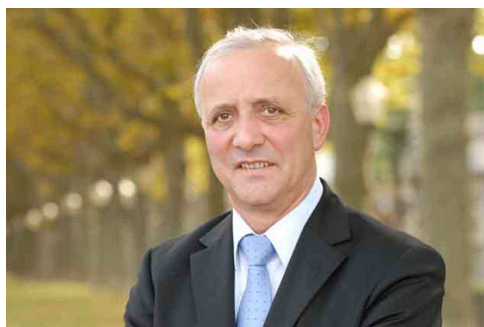
Le caractère très évolutif des communautés a conduit l'AdCF à mettre à leur disposition une large gamme de services : des publications régulières (mensuel *Intercommunalités*, éditions, collaborations éditoriales dont « *Paroles d'élus* » est l'une des illustrations les plus exemplaires...), un Observatoire de l'intercommunalité qui offre les informations les plus complètes disponibles sur l'intercommunalité, un service d'assistance téléphonique, un programme de manifestations nationales et régionales (Convention nationale, colloques, séminaires régionaux...).

« En ce début de mandat, les équipes intercommunales qui ont accédé aux responsabilités ce printemps devront prioritairement travailler sur deux points précis : la mutualisation des services entre communes et communautés et le Grenelle de l'environnement.

S'agissant de la mutualisation, qui est en marche, les technologies de l'information seront indispensables pour optimiser l'effet de « rationalisation » entre échelons municipaux et intercommunaux. Elles doivent apporter une fluidité et une traçabilité de l'information qui permette une réponse rapide et adéquate à l'utilisateur quel que soit son point d'entrée.

Les systèmes d'information joueront également un rôle prépondérant pour répondre aux objectifs du Grenelle. Le suivi énergétique des bâtiments, l'individualisation par ménage de la production de déchets ménagers, l'optimisation de l'intermodalité et des transports publics... vont nécessiter la création de bases de données, l'utilisation de matériels communicants et de réseaux de capteurs, une excellente traçabilité.

A titre personnel, j'aspire aussi à ce que ces technologies contribuent à une redéfinition du lien de proximité entre élus et citoyens tout au long du mandat. Car les services directs aux habitants et « l'e-démocratie » restent les parents pauvres de l'exploitation du potentiel des TIC ».



Daniel DELAVEAU
Président de l'Assemblée des Communautés de France

Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)

L'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) Depuis 1974, les maires et présidents des plus grandes villes et des plus grands groupements intercommunaux de France (de moins de 100 000 habitants) sont regroupés au sein de l'Association des Maires de Grandes Villes de France qui compte 95 membres. L'AMGVF participe pour la deuxième fois à cette initiative qui donne au tome 4 de la collection « Paroles d'Elus » la possibilité de découvrir des initiatives menées par des grandes villes et métropoles françaises.

« Les technologies de l'information et de la communication sont une chance pour les grandes métropoles que l'Association des Maires de Grandes Villes de France représente. Une chance pour répondre aux enjeux du XXI^e siècle : concilier services publics et développement durable, rapprocher les élus des citoyens... Il était naturel que pour la quatrième édition de Paroles d'Elus, l'AMGVF s'associe à cette initiative pour faire connaître les expériences menées dans les grandes métropoles. Je souhaite que cet ouvrage de grande qualité, réalisé sous la direction de France Télécom Orange, puisse permettre des retours d'expérience afin de générer de nouveaux projets innovants et fédérateurs »



Michel DESTOT

Président de l'Association des maires des grandes villes de France

Association des maires des petites villes de France (APVF)

L'Association des petites villes de France (APVF) **fédère depuis 1990 les villes de 3 000 à 20 000 habitants**, dans lesquelles vivent **19 millions de Français, soit 30 % de la population**. Ces petites villes, qu'elles soient périurbaines ou bourg-centres, sont un lien entre le monde rural et les grandes agglomérations ; la forte croissance de leur population depuis quelques années, hausse beaucoup plus marquée que pour les autres catégories de villes, prouve la volonté d'une large partie de la population de résider dans des villes « à taille humaine » offrant une gamme étendue de services aux publics et des infrastructures de qualité.

L'APVF rassemble aujourd'hui plus de 1 000 villes adhérentes ; elle se donne pour mission de représenter au mieux le point de vue des élus de petites villes afin de promouvoir un aménagement du territoire équilibré, ayant pour objectif d'offrir des services au plus près du public et reposant sur un partenariat équilibré entre l'Etat et les collectivités locales.

En publiant régulièrement des livres blancs affirmant ses positions et ses propositions sur nombre de sujets, en participant aux instances gouvernementales de concertation avec les collectivités locales, en relayant les inquiétudes et les satisfactions des élus de petites villes, l'APVF s'inscrit comme un véritable acteur du jeu institutionnel.

« Les élus de petites villes savent depuis longtemps que les technologies de l'information et de la communication sont un outil indispensable pour favoriser le développement économique sur leur commune. Ces technologies rendent les petites villes attractives auprès des entreprises mais aussi auprès de citoyens qui sont de plus en plus exigeants sur les services rendus par la collectivité pour améliorer leur qualité de vie. L'APVF participe pour la troisième année consécutive à cet ambitieux projet « paroles d'élus ».

*Le partage des expériences et des bonnes pratiques est un vecteur – trop souvent négligé – d'enrichissement des élus. **En s'associant à un ouvrage de valorisation des initiatives les plus innovantes dans les domaines les plus divers, l'APVF contribue ainsi à la réalisation de l'une de ses missions fondamentales : informer les élus et leurs collaborateurs de la qualité et de la diversité des politiques locales.** En outre, dans un contexte général de forte remise en cause de la présence des services publics dans les petites collectivités, il aurait été impensable que l'APVF n'apporte pas son concours à la mise en lumière d'actions et d'expériences audacieuses en faveur du maintien de ces services sur notre territoire ».*



ERROR: ioerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK: